

77ème RALLYE MONT-BLANC MORZINE – 4, 5 et 6 Septembre 2025

Formulaire d'Accréditation

MEDIA :
 Nom du Représentant et Fonction :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. : E-mail :

PERSONNE A ACCREDITER / Personne présente sur le rallye :

N° Carte de Presse ou N° de Laissez-passer MEDIA FFSA :

NOM : Prénom :
 Fonction :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. Portable : E-mail :

DESIGNATION

- | | | | |
|---------------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| 1- Presse Nationale / Régionale | ☐ | 5- Site Internet | ☐ |
| 2- Presse spécialisée | ☐ | 6- Attaché de presse | ☐ |
| 3- Télévision / Radio | ☐ | 7- Vidéo | ☐ |
| 4- Agence Photo | ☐ | 8- Team / Constructeur | ☐ |

POUR LES PHOTOGRAPHES / VIDEASTES PRESENTS SUR LE RALLYE :

Demande de chasuble MEDIA ☐
 Versement d'une caution de 50 € par chèque à l'ordre de ASAC MONT-BLANC ☐

- ☐ Je joins la photocopie de ma carte de presse ou mon laissez-passer MEDIA FFSA, **OBLIGATOIRE** pour obtenir une chasuble MEDIA (caution de 50€)
- ☐ Je joins une photo d'identité.
- ☐ Je joins la photocopie de mon assurance Responsabilité Civile
- ☐ Je joins cette demande signée par mon rédacteur en chef, éditeur ou directeur, ainsi que la convention MEDIA complétée et signée.
- ☐ Je suis informé(e) du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers

Date : **Cachet du Média :** **Signature Rédacteur en chef :**

Attention ! Les demandes incomplètes ou reçues après le 27 août ne seront pas prises en considération

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche ainsi que la convention presse relative aux conditions d'accréditation média complétées et signées **avant le Mercredi 27 août 2025** à :

Céline EVRARD : celine.evrard74@gmail.com / 06.19.82.10.14

Conditions de demandes d'accréditations MEDIA

Seules les personnes titulaires d'une **CARTE DE PRESSE** ou d'un **LAISSEZ PASSER MEDIA FFSA**, ainsi que les personnes possédant une Responsabilité Civile Professionnelle auront la possibilité d'être accréditées.

Presse écrite

- Sur présentation de la Carte de presse (original).
- Sur présentation de l'accord écrit (original) du rédacteur en chef du journal, avec un projet précisé des futures parutions.
- Toute autre demande, non justifiée, sera refusée.

Presse Internet et Presse Radio

- Sur présentation de la Carte de presse (original).
- Sur présentation de l'accord écrit (original) du responsable du site (le site devra être référencé et non polémique, avec un projet précisé des futures parutions)
- Toute autre demande, non justifiée, sera refusée.

Presse TV

- Idem presse écrite
- Aucun accord pour les prises de vues internet (sauf accord financier éventuel).

Conditions des délivrances des accréditations

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel écrit de l'organisateur et de la FFSA)

La demande devra être formulée AU PLUS TARD 8 jours avant le rallye. Toute autre demande, sauf cas exceptionnel, sera refusée.

Si le responsable presse FFSA et le responsable presse organisateur émettent un avis défavorable, la demande sera refusée.

En cas de litige, l'avis du responsable presse FFSA primera.

Information de la délivrance ou non de l'accréditation communiquée aux intéressés par e-mail par le représentant presse de l'organisateur, sous réserve de l'accord du représentant presse FFSA.

Distribution des accréditations par l'organisateur.

Conditions des délivrances des chasubles

Sur présentation de la carte de PHOTOGRAPHE DE PRESSE ou LAISSEZ PASSER **MEDIA** FFSA (document original).

Sur présentation de l'accord écrit (original) du rédacteur en chef du journal, avec un projet précisé des futures parutions de photos.

Aucun accord pour les photographes commerciaux et Internet

Aucune chasuble délivrée pour les accrédités presse écrite.

Seules les chasubles vertes numérotées fournies par l'organisateur seront reconnues, à l'exclusion de toutes autres.

Information importante / Drones :

Merci de noter que toute utilisation de drones sur le parcours du rallye est **formellement interdite**.

Seul le drone de l'organisation, ayant fait l'objet d'une autorisation préfectorale, sera habilité à survoler le site du rallye.